

< Retour aux résultats de la recherche

## L'Aviq énerve son ministre de tutelle

---

MIS EN LIGNE LE 27/12/2016 À 00:00  PAR ERIC DEFFET

---

Le budget wallon n'intègre qu'une version provisoire

du budget de l'Aviq.

Marc Elsen assure

que son organisme prendra ses responsabilités.

Le ministre l'y incite vivement.

**M**ais où est passé le budget de l'Aviq ? Constamment relancée par l'opposition libérale, la question a traversé l'ensemble des débats relatifs au budget 2017 de la Wallonie. Les libéraux n'en ont pas démordu : l'exercice budgétaire régional porté par la majorité PS-CDH n'intégrait pas la version définitive du budget de la toute jeune « Agence pour une vie de qualité ». Et pour cause, a martelé le député Jean-Paul Wahl : cette version n'a jamais été approuvée par les instances *ad hoc*. Autant dire que l'on vendrait un chat dans un sac aux députés régionaux...

Pour bien mesurer l'importance du litige, il faut rappeler que cette agence wallonne concentrera toutes les politiques régionales en matière de santé (maisons de repos, hôpitaux, aides à domicile), de handicap (ex-Awiph) et de politique de la famille, dont les allocations familiales régionalisées. La sixième réforme de l'Etat a généré un mastodonte hybride qu'il faut désormais mettre en état de marche : recrutement des agents, expertise dans des secteurs nouveaux et accouchement d'un budget annuel.

Les contours définitifs de ce dernier pour 2017 se font désirer. On mettra ce retard « *sur le compte du contexte difficile lié à la première année de fonctionnement de l'agence auquel s'est ajouté un calendrier parlementaire très court* », a expliqué le ministre Maxime Prévot (CDH) suite à une question de Véronique Durenne.

« *Il n'empêche : on nous soumet finalement un simple projet de budget de l'Aviq intégré au budget wallon, mais qui n'a jamais été approuvé par les instances, ce qui pose une toute grosse difficulté* », a conclu Jean-Paul Wahl.

Le budget de l'Aviq existe-t-il vraiment ? On serait tenté de répondre « *oui et non* ». La procédure s'est heurtée à de nombreux balbutiements explicables par son côté inédit. Elle est aussi victime du rapport de force qui s'est créé entre le ministre Prévot et le conseil général de l'Aviq que préside Marc Elsen (ex-député et ex-bourgmestre de Verviers, CDH lui aussi). Manifestement, chacun cherche à marquer son territoire, le pouvoir politique d'un côté, le nouvel organisme d'intérêt public de l'autre.

Le conseil général de l'Aviq s'était réuni le 21 octobre pour voter le budget de cette agence qui est gérée par les organismes assureurs, les patrons, les syndicats et l'autorité politique. Ce premier exercice n'avait pas passionné les foules : dix membres présents sur quinze possibles. Et un résultat alambiqué (3 oui, 3 non et 4 abstentions) qui fait dire au ministre, du genre optimiste sur ce coup-là, qu'« *il est abusif de considérer que le budget a été rejeté.* »

Disons au moins qu'il n'a guère suscité l'adhésion... « *Le vote du conseil général témoigne du manque d'espace-temps relatif à la concertation* », a expliqué Marc Elsen au site pro.guide social.be. L'analyse est différente du côté ministériel : « *Le 23 juin, le conseil général de l'Aviq m'envoyait un projet de budget présentant un déficit global de 15,4 millions*, souligne Maxime Prévot. *La situation budgétaire de l'agence était donc bien connue du conseil général et des réflexions sur les économies à réaliser auraient pu être menées.* »

Le déficit, c'est bien la question. La dotation du gouvernement s'est finalisée aux alentours de 9,2 millions, mais la pression mise par l'Aviq ces derniers mois n'a pas été du goût de Maxime Prévot : « *Il est un peu facile, et surtout contraire à la prise de responsabilité dans le cadre de la gestion paritaire, de se décharger sur le ministre en contestant les choix opérés par celui-ci pour éviter les dérapages budgétaires dès lors que le conseil général lui-même s'est abstenu de tout arbitrage préalable.* »

La réplique de Marc Elsen n'a pas tardé : « *A l'avenir, nous aurons besoin d'un travail permanent. Le cadre budgétaire wallon imposera un exercice d'économies. Le gouvernement n'apprécie pas quand on lui rentre un projet de budget en déficit, ce que je comprends. En tant que président, je souhaite que le budget soit fait à l'interne de l'Aviq, ce qui prouvera que nous avons pris nos responsabilités.* »

L'année qui s'annonce servira à mettre de l'huile dans les rouages. La situation actuelle est forcément inédite. Maxime Prévot va prendre des arrêtés ministériels de mise en conformité du budget 2017 « *parce que c'est le gouvernement qui doit avoir le dernier mot* ». Pour l'avenir, la Wallonie construira un modèle comparable à celui qui vaut pour l'Inami au fédéral : « *Une date butoir au-delà de laquelle, sans vote favorable du conseil général et des autres instances de décision de l'Aviq, il appartiendra au gouvernement de décider des orientations budgétaires de l'agence.* »

Voilà Marc Elsen et les partenaires sociaux prévenus : l'Aviq doit grandir rapidement si elle souhaite rester maître de son sort.

